



SERVICE DE L'INSPECTION

AVIS DE FERMETURE D'UN COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉCOMMIS

Article 40 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidécommis et l'inspection des courtiers et des agences

SECTION I – IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE PERMIS

M. Mme

Numéro de permis :

Nom du courtier immobilier agissant à son compte ou du dirigeant d'agence :

NOM

PRÉNOM

Nom de l'agence immobilière (si applicable) :

NOM

NUMÉRO DE PERMIS

Adresse de l'établissement principal :

NUMÉRO

RUE

BUREAU

MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

SECTION II – IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE DÉPOSITAIRE

Nom de l'institution financière :

Adresse :

NUMÉRO

RUE

BUREAU

MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

SECTION III – DÉCLARATIONS ET SIGNATURE

1. Numéro du compte en fidécommis : 2. Date de fermeture du compte en fidécommis :

JOUR

MOIS

ANNÉE

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____ ce

MUNICIPALITÉ

JOUR

MOIS

ANNÉE

X

SIGNATURE DU COURTIER IMMOBILIER AGISSANT À SON COMPTE OU DU DIRIGEANT DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE

Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • inspection@oaciq.com • oaciq.com